

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA

RECTORAT  
CABINET

CELLULE D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي  
جامعة 8 ماي 1945 قالمة  
رئاسة الجامعة  
الديوان  
خلية الإعلام والاتصال

# أخبار التعليم العالي وولاية قالمة عبر الصحافة الوطنية

أم البواقي / شارك فيه أكاديميون من دول أجنبية وعربية

## إختتام فعاليات الملتقى الدولي حول المدينة وعلاقتها بالسياحة

■ أحمد زهار

الموارد السياحية بالمدن سواء الموارد العمرانية منها والشقافية والمادية، وكذا علاقة النمو السياحي بالمجالات الحساسة والهشة والتأكيد على ضرورة ربطها بالاستدامة الحضرية تبعاً للسياسات الحضرية. ليخلص الحضور إلى بلورة مجموعة من التوصيات، تبنّت في - ضرورة تفعيل أدوات الترويج للموارد والمقومات السياحية بالمدن بالاعتماد على الوسائل التقنية والتكنولوجية الحديثة- تطوير مختلف البنى التحتية الداعمة للتنمية المحلية من أجل الاشتهار والتعريف بالمواقع السياحية في إطار خطة شاملة من خلال الوكالات السياحية، المطارات، القنصليات... بالاعتماد على الملصقات واللوحات الاشتهارية من أجل تسويق سياحي لمختلف الجهات السياحية- تفعيل الإطار التشريعي والقانوني خاصة فيما يتعلق بمناطق التوسع السياحي حسب خصوصيتها الجغرافية- العمل على إشراك مختلف الفاعلين لتحقيق التنمية المحلية لا سيما المستثمرون الخواص، بالإضافة إلى تفعيل عمل الحركة الجموعية- ربط الاستثمارات السياحية العمومية والخاصة - العمل على تحقيق الهيراركية في اعداد مخططات التهيئة السياحية وضمان تناسقها المكاني - ضرورة استخدام المناهج العلمية والأساليب التقنية في دراسة السياحة بالمدن كتقنيات الاستشعار عن بُعد ونظم المعلومات الجغرافية من أجل وضع قاعدة بيانات ورسم مختلف خرائط التوزيعات للظواهر السياحية المختلفة- الاستفادة من الخبرات والتجارب العربية والدولية في التنمية المحلية من خلال النشاط السياحي بالمدن.

اسدل يوم أول أمس الستار عن فعاليات الملتقى الدولي الموسوم ب: المدينة وعلاقتها بالسياحة: فرصة لتعزيز التنمية المحلية» المنظم بجامعة العربي بن مهيدي لأم البواقي تحت الرعاية السامية للسيدتين وزير التعليم العالي والبحث العلمي ووزير السياحة والصناعة التقليدية، بالشراكة مع مديرية السياحة والصناعة التقليدية للولاية وبالتعاون مع مخبر الموارد الطبيعية وتهيئة الأوساط الحساسة ومخبر تقييم جودة الاستخدام في العمارة والبيئة المبنية حيث تطرق المحاضرون إلى 04 محاور رئيسة تتعلق بـ السياحة الحضرية كرافد للتنمية المحلية - عمليات إعادة تأهيل النسيج الحضري والبنية التحتية والخدمات الداعمة للسياحة الحضرية- مكانة السياحة في استدامة المدن- علاقة السياحة الحضرية بالمدن الذكية وتكنولوجيا المعلومات. والتي نُظمت في 12 ورشة للمعروض الحضرية وورشة للعرض بتقنية التحاضر عن بُعد والفيديو، إلى جانب جلستين عامتين (افتتاحية وختامية) وكذا عرضاً للملصقات، وندوة نقاشية حول «المدينة والسياحة» على هامش هذا الملتقى الدولي الذي عرف مشاركة أكاديميون من مختلف التخصصات العلمية (الجغرافيا والتهيئة الحضرية، الهندسة المعمارية، علم الاقتصاد، علم الاجتماع الحضري) من مختلف الجامعات الوطنية ومن جامعات لدول صديقة وشقيقة (ألمانيا، تونس الكوت ديفوار، مصر، السعودية، سورية، الأردن، العراق). حيث تضمنت الفعالية من خلال المناقشات طرح العديد من الأفكار والرؤى والاستفسارات المتعلقة بتقييم وتمييز

## DÉVELOPPEMENT DURABLE À GUELMA

### L'habitat de demain à l'affiche

■ **Mohammed Menani**

La célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat a été organisée à la maison des jeunes Youcef Mehamdi de Guelma. Elle a été l'occasion pour réunir un panel d'opérateurs et acteurs agissant et intervenant dans le champ de la construction et l'urbanisme. Les attentions ont été focalisées sur la sphère du logement, eu égard à son impact direct dans les actions d'amélioration des conditions de la qualité de vie des citoyens et de la préservation de la cohésion et la promotion sociale au sein de la collectivité. La manifestation a été initiée sous le thème : "Le développement durable avec une réflexion sociétale sur les éléments structurant l'habitat contemporain". Elle a été inaugurée avant-hier, lundi 1er octobre, par la wali de Guelma, Houria Aggoun. Cette dernière a passé en revue l'exposition en posters étalant les fiches techniques des programmes en cours de divers segments du secteur. Le volet du logement compte 73.279 unités inscrites et individualisées depuis 2006, toutes formules confondues : Logements Promotionnels Aîdés (LPA), Logements Publics Locatifs (LPL), Logements Sociaux Participatifs (LSP), Logements Publics Promotionnels (LPP), Résorption de l'Habitat Précaire (RHP), Entreprise Nationale de Promotion Immobilière (ENPI), Agence d'Amélioration et de Développement du Logement

(AADL) et habitat rural.

On y dénote que 56.725 unités ont été réalisées, 9.889 unités sont en cours de réalisation à divers taux d'avancement, alors que 6.665 unités sont en attente d'être lancées. Le secteur de l'habitat revêt un caractère sensible dans l'équation de la justice sociale. Il a galvanisé les pouvoirs publics dans un processus de soutien à la cadence des réalisations des programmes pour garantir la livraison des logements dans les délais requis et avec la qualité avérée. Les actions initiées en matière d'habitat étaient destinées à accroître l'offre des logements en la diversifiant, à travers notamment les segments aidés par l'Etat, et en confiant l'exécution au potentiel national d'études et de réalisation. Ceci dans une optique de réunir les conditions appropriées pour la création et le développement d'une industrie de la construction fiable et performante dans les dimensions architecturale, technique et esthétique. Les différents textes régissant l'activité en amont et en aval pour expier la bureaucratie et la lenteur pénalisante, n'ont toujours pas eu l'effet escompté. Le spectre des retards continue de faire le lit de la stagnation et l'incurie irresponsable qui grèvent la notion de performance et l'accélération de la dynamique des programmes. Dans cette dimension, l'assimilation est loin d'être acquise dans le secteur de l'habitat. Celui-ci se noie dans une lourdeur sans précédent et croule



sous un climat délétère marqué par l'amnésie, l'insouciance et l'absence de l'écoute qui accentuent le tâtonnement.

L'esprit du thème qui émet la prospective d'une notion structurante de l'habitat contemporain, tend à prévenir tous les aléas pour asseoir une planification d'un avenir inclusif, résilient et vert. Le bien être physique, psychologique, social et économique d'un citoyen dépend de ses conditions de vie, notamment dans un logement décent sécurisé. Le volet du logement reste le créneau qui représente le plus grand impact dans l'amélioration du cadre de vie du citoyen. Les pouvoirs publics n'ont jamais lésiné sur une mobilisation des moyens colossaux pour augmenter son patrimoine immobilier. Les retards continuent de s'amplifier et la réaction aux insuffisances entraîne une valse des directeurs

dans le secteur de l'habitat, sans pour autant réveiller les ardeurs des tenants dans l'exécution des programmes, qui se privent de retrousser les manches, se complaisant dans l'inertie. Le compartiment de l'urbanisme qui véhicule la notion de "l'acte de bâtir dans la modernité", n'est pas épargné par le virus de la nonchalance. Devant les accumulations des retards hérités qui altèrent le planning des performances escomptées, l'on se doit de crier haro sur l'incurie qui sévit dans la mise en œuvre des actions structurantes du secteur. L'acte du permis de construire, de lotir, de démolir, de clôturer, de ravalier et de restaurer, doit constituer l'instrument fondamental de la promotion et la régulation de l'urbanisme, qui immunise contre tout dysfonctionnement ou manquement menaçant la visibilité et la traçabilité dans l'environnement

urbanistique. Le phénomène itératif des blocs de logements achevés et réceptionnés qui butent sur l'absence des structures de viabilisation environnantes, n'aurait pas existé si le triptyque maître de l'ouvrage - maître d'œuvre - entrepreneur avait coordonné les actions sous le thème de la synchronisation. Les actions liées aux seize opérations d'améliorations urbaines lancées depuis 2018/2019 présentent un taux d'avancement des travaux encore en cours, oscillant entre 25 et 95 %. Les retards restent escamotés par des justifications fuyantes devant un contrôle manquant de rigueur. Le développement exponentiel du squat des espaces publics, les constructions illicites et les agressions contre les servitudes légales, qui prolifèrent à l'ombre du laisser aller et l'insouciance ambiante, sont toujours d'actualité dans une passivité qui laisse entrevoir l'amplification de l'impunité caractéristique indûment acquise. Si tous les violons sont accordés, si tous les efforts sont concentrés pour le bien-être de la collectivité, si toutes les écritures laissaient apparaître une traçabilité de la sueur humaine, alors l'on peut se targuer d'être les bâtisseurs de notre propre renouveau national. Pour peu que l'on se démarque dans cette dimension honorable de l'inertie en retroussant les manches, tout en se définissant entre ceux qui travaillent réellement et ceux qui se rendent simplement au travail.

MERCREDI 5 OCTOBRE 2022

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Une délégation de l'Union européenne à Oum El Bouaghi

Une délégation de l'université de Montpellier (France), représentant l'Union Européenne (UE), a entamé, à la fin du mois de septembre, une visite de travail et d'évaluation à l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi. Cette visite intervient dans le cadre du projet de recherche algéro-européen d'Initiation du Processus de Validation des Acquis de l'Expérience par l'Enseignement Supérieur en Algérie (InPROVE).

■ **Kassem**

Elle figure parmi les séries d'ateliers et de cycles de formation organisés dans ce cadre. L'ordre du jour était l'appréciation des dispositions de l'université d'Oum El Bouaghi ainsi que son avancée dans ledit projet et la concrétisation de celui-ci sur le terrain.

A noter que l'InPROVE est un projet structurel national financé par le programme Erasmus+ « Capacity Building » (Programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes, «

Renforcement des Capacités »), pour une durée de trois ans à compter de novembre 2019. Le projet en question est piloté par l'université de Montpellier. Il a pour objectif primordial d'initier le système de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au sein de l'enseignement algérien. Il faut noter, à ce propos, que l'accès au travail en Algérie et l'évolution dans la carrière professionnelle sont tributaires de la possession d'un diplôme. Les formations de l'enseignement supérieur ne peuvent donc être assurées que par les personnes titulaires d'un magister (diplôme antérieur au sys-

tème licence-master-doctorat) ou d'un doctorat. Autrement dit, les personnes possédant un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) ou un diplôme de technicien supérieur n'auront jamais la possibilité de candidater pour des postes d'encadrement, que ce soit en tant que cadre moyen ou cadre supérieur.

Cela constitue un réel frein, voire une entrave, à l'évolution professionnelle et à la carrière de nombreux algériens. C'est pour cette raison que les hautes autorités s'interrogent sur la possibilité de mettre en place des dispositifs permettant la VAE. Cette optique



d'assouplissement de la réglementation vient à point nommé pour répondre aux préoccupations de la société civile. A signaler, enfin, que l'InPROVE s'inscrit aussi dans la continuité de l'ancien programme Erasmus+ « COFFEE » (Co-construction

d'une Offre de Formation à Finalité d'Employabilité Elevée). Il vise, en premier lieu, à développer une méthodologie permettant, à l'avenir, la mise en place de la VAE au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.

**GUELMA**

## **Les logements dans tous leurs états**

**Mohammed Menani**

Organisée à la maison des Jeunes «Mehamdi Youcef» de Guelma, la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat a été l'occasion pour réunir un panel d'opérateurs et acteurs agissant et intervenant dans le champ de la construction et l'urbanisme, focalisant les attentions sur la sphère du logement, eu égard à son impact direct dans les actions d'améliorations des conditions de la qualité de vie des citoyens et de la préservation de la cohésion et la promotion sociale au sein de la collectivité.

La manifestation initiée sous le thème «Le développement durable avec une réflexion sociétale sur les éléments structurant l'habitat contemporain», a été inaugurée lundi dernier par Mme Houria Aggoun, wali de Guelma, qui a passé en revue l'exposition en posters étalant les fiches techniques des programmes en cours de divers segments du secteur. Au volet du logement qui compte 73.279 unités inscrites et individualisées depuis 2006, toutes formules confondues, l'on dénote que 56.725 unités ont été réalisées, 9.889 unités sont en cours de réalisation, alors que 6.665 unités sont en attente d'être lancées.

Les actions initiées en matière d'habitat étaient destinées à accroître l'offre des logements en la diversifiant à travers notamment les segments aidés par l'Etat, et en confiant l'exécution au potentiel national d'études et de réalisation, dans une optique de réunir les conditions appropriées pour la création et le développement d'une industrie de la construction, fiable et performante dans la dimension architecturale, technique et esthétique.

Les différents textes régissant l'activité en amont et en aval pour expier la bureaucratie et la lenteur pénalisante, n'ont toujours pas eu l'effet escompté. Dans cette dimension, l'assimilation est loin d'être acqui-

se dans le secteur de l'habitat qui se noie dans une lourdeur sans précédent et croulant sous un climat délétère marqué par l'amnésie, l'insouciance et l'absence de l'écoute qui accentuent le tâtonnement.

Le volet du logement reste le créneau qui représente le plus grand effet d'impact dans l'amélioration du cadre de vie du citoyen et les pouvoirs publics n'ont jamais lésiné sur une mobilisation des moyens colossaux pour augmenter son patrimoine immobilier. Les retards continuent de s'amplifier et la réaction aux insuffisances entraîne une valse des directeurs dans le secteur de l'habitat, sans pour autant réveiller les ardeurs des tenants dans l'exécution des programmes qui se privent de retrousser les manches, se complaisant dans l'inertie.

Les actions liées aux 16 opérations d'améliorations urbaines lancées depuis 2018/19, présentent un taux d'avancement des travaux encore en cours, oscillant entre 25% et 95%. Les retards restent escamotés par des justifications fuyantes devant un contrôle manquant de rigueur.

Le développement exponentiel du squat des espaces publics, les constructions illicites et les agressions contre les servitudes légales, qui prolifèrent à l'ombre du laisser-aller et l'insouciance ambiante, sont toujours d'actualité dans une passivité qui laisse entrevoir l'amplification de l'impunité caractéristique indûment acquise. Si tous les violons sont accordés, si tous les efforts sont concentrés pour le bien-être de la collectivité, si toutes les écritures laissaient apparaître une traçabilité de la sueur humaine, alors l'on peut se targuer d'être les bâtisseurs de notre propre renouveau national. Pour peu que l'on se démarque dans cette dimension honorable, de l'inertie en retroussant les manches tout en se définissant entre ceux qui travaillent réellement et ceux qui se rendent simplement au travail.

## RÉFORME DE L'UNIVERSITÉ

# Le processus est déjà lancé selon le Cnes

**Le président de la République a appelé, dimanche, lors du Conseil des ministres, à une réforme profonde du système de l'enseignement supérieur. Le Conseil national de l'enseignement supérieur estime que plusieurs mesures ont été déjà mises en place, lançant ainsi le processus de modernisation et de réforme du secteur.**

**Salima Akkouche - Alger (Le Soir)** - Le président de la République a ordonné d'augmenter davantage le taux d'orientation vers les spécialités dans les domaines des sciences, des mathématiques et de la technologie, insistant sur la nécessité de réformer en profondeur le système de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de moderniser les œuvres universitaires.

Le Président Tebboune a également demandé d'accorder à l'université un rôle pionnier en tant que locomotive de l'économie nationale, à travers davantage de flexibilité en matière d'accès à l'économie de la connaissance et

d'adaptation aux mutations économiques survenant dans le monde, l'objectif étant de permettre à l'université de contribuer à la création de la richesse et à la consécration de la concurrence et de la liberté d'innovation.

Le Président a aussi instruit, lors du Conseil des ministres, d'attacher une grande importance aux écoles supérieures à travers la mise en place de mécanismes de formation efficaces et l'adoption du système d'années préparatoires, avant la spécialité, afin d'améliorer la qualité scientifique des étudiants diplômés. Peut-on parler de la réforme de l'enseignement supérieur avant d'entamer celle de l'éducation nationale,

notamment le cycle secondaire ? Abdelhafid Milat, président du Cnes, estime que les deux secteurs sont complémentaires. Cependant, dit-il, «oui, nous pouvons procéder à la réforme de l'enseignement supérieur tout de suite».

Le président du Cnes qui «salue les décisions du Président, notamment celles relatives au renforcement de l'orientation vers les spécialités scientifiques et technologiques dans l'université» estime que le processus de réforme de l'enseignement supérieur est déjà lancé.

Ceci, explique M. Milat, à travers notamment l'importance donnée aux écoles supérieures, avec l'ouverture des écoles de l'intelligence artificielle et des mathématiques. Le secteur, poursuit-il, sera également renforcé, cette année, par une école supérieure destinée aux personnes aux besoins spécifiques. «Ce qui est

une première en Afrique et dans le monde arabe», se félicite le syndicat. L'université algérienne qui connaît une attention particulière de la part des hautes autorités, selon le Cnes, se trace une route vers la modernisation et l'innovation à travers la généralisation de la langue anglaise, notamment dans les spécialités scientifiques et la création d'une liaison entre l'université et le monde économique.

«Il est temps de mettre fin à une université créatrice de diplômés pour passer à une université créatrice de richesses, et passer de diplômés chercheurs d'emplois à des diplômés créateurs d'emplois. Nous sommes en train de voir les premiers prémices de cette modernisation à travers la convention signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et celui des Start-up. Une convention qui va permettre aux étudiants, avec la coordina-

tion des deux départements, de créer des microentreprises créatrices de richesses.»

Selon le Cnes, la modernisation des œuvres universitaires est une nécessité également. Ce secteur, dit-il, consomme plus du tiers du budget du ministère de l'Enseignement supérieur avec un budget dépassant les 120 milliards de dinars. «Un budget très important qui dépasse celui de plusieurs ministères, qui a été mis en place par l'État afin d'offrir toutes les conditions nécessaires pour le bien-être des étudiants, en matière d'hébergement, restauration, transport et autres services fournis gratuitement pour les étudiants ou avec un prix symbolique. Il est temps de moderniser ce secteur sans toucher à son caractère social, de sorte à fournir des services efficaces à la hauteur du budget alloué», propose le Cnes.

S. A.



## L'Algérie conserve sa première place

Dans son rapport pour l'année 2022, la base de données scientifiques arabe Arcif a annoncé que l'Algérie, et pour la troisième année consécutive, est classée en tête de liste de 27 pays arabes, européens et asiatiques, en termes de nombre de revues de recherche scientifiques publiées en langue arabe.

## GUELMA

### La police intervient pour la libération des espaces publics

Des agents de police de Guelma sont affectés au boulevard du Volontariat, et ont décidé d'évacuer les vendeurs qui envahissent le marché couvert de fruits et légumes.

Dans la matinée d'avant-hier, les propriétaires de kiosques et tables qui travaillent de cette manière, exposant plusieurs objets qui intéressent les passants, sur les trottoirs, lieu très prisé par certains citoyens, habitués de ce souk, ont été surpris par l'arrivée des policiers.

À 10 heures du matin, les services de sécurité sont déjà là. Leur tournée s'est soldée par la saisie de 2 kiosques en bois déposés sur le trottoir par certains vendeurs.

Cette sortie a permis également aux policiers d'appréhender une vingtaine de tables de marchandises de tous genres.

Face aux squats des espaces publics, notamment les marchés de la ville, les services de sécurité sont décidés à libérer ces lieux pour le bien de tous.

Parmi les soutiens de cette démarche, les citoyens de Guelma.

**Noureddine Guergour**

**EL MOUDJAHID**

**120<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA CRÉATION  
DE L'ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DE COMMERCE  
P<sup>r</sup> BADDARI :  
«FAIRE  
DU DIPLOMÉ  
UNIVERSITAIRE  
UN CITOYEN UTILE»**

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique a réitéré, hier, la détermination de son département à faire de l'université une institution qui contribue à l'édification de l'économie nationale. Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration du 120<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'école supérieure de commerce, le P<sup>r</sup> Kamel Baddari a mis en avant l'objectif de son secteur, à savoir faire «du diplômé de l'université algérienne un citoyen utile, innovant, maîtrisant les langues étrangères, au fait des technologies de l'information et de la communication et ayant un sens d'analyse aigüe».

Il a également expliqué que son département veut faire de l'université une locomotive pour le développement. Il a rappelé avoir procédé à la signature d'un arrêté définissant les modalités d'élaboration du projet de fin d'étude pour l'obtention du diplôme universitaire-start-up pour les étudiants des établissements de l'enseignement supérieur.

«Outre l'objectif pédagogique d'enseignement et de recherche de qualité, l'université doit créer de la richesse, à travers les entreprises innovantes et contribuer à l'amélioration de la balance commerciale», a-t-il ajouté. «Face aux défis économiques actuels, il devient difficile d'intégrer l'ensemble des nouveaux diplômés dans la vie professionnelle, d'où la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes», a-t-il expliqué. Tout en assurant que «l'ensemble des espaces seront mis à disposition des étudiants innovants», le P<sup>r</sup> Baddari a encouragé ces derniers à présenter, en fin de cursus, des thèses de prototype afin d'obtenir des labels d'innovation, ce qui leur permettra, a-t-il poursuivi, de devenir des «créateurs d'emplois au lieu de demandeurs d'emplois».

Il a plaidé pour que l'université aille vers l'entreprise afin d'en connaître les besoins et devenir un moteur de développement. Le ministre chargé de l'Economie des connaissances, des Startups et des Microentreprises, qui est intervenu par visioconférence, a salué l'initiative du ministère de l'Enseignement supérieur de créer le diplôme universitaire-start-up. Ceci vise, selon Yacine El Mahdi Oualid, à améliorer l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat chez les jeunes, notamment l'entrepreneuriat innovant. Il s'agit aussi de rechercher la qualité des projets et d'augmenter le nombre de startups. Le ministre a ajouté que les porteurs de projets innovants, grâce aux conventions signées, pourront recourir aux centres de recherche et aux plateformes numériques disponibles. Yacine El Mahdi Oualid a également rappelé le programme mis en place au profit des porteurs de projets innovants pour bénéficier d'un accompagnement financier et d'incubateurs. Il a également mis en avant la convention portant sur la prise en charge des frais d'enregistrement des brevets par le Fonds des start-up.

Salima Ettouahria